Procédure de dépôt de candidature – e-candidat

1. Création de votre dossier

Sur la plate-forme e-candidat, vous devez vous connecter avec vos identifiants ENT puis créer un compte sur la page d'accueil. Un mail automatique contenant un lien de validation de votre compte vous est immédiatement envoyé.

Ensuite, vous pourrez candidater en « Licence 2 LLCER Parcours Bilangues ». Sélectionnez le parcours bilangue de votre choix (la langue située en premier est celle de votre L1, votre majeure).

2. Dépôt en ligne de votre lettre de motivation

Vous devez ensuite transmettre les pièces justificatives suivantes : la copie de votre pièce d'identité, votre CV, vos relevés de notes Semestre 1 et Semestre 2, et votre LETTRE DE MOTIVATION : une page sur papier libre (au format A4, non manuscrite).

Chacune de ces pièces justificatives doit être déposée (téléversée) au format PDF ou JPEG. Un fichier déposé ne doit pas dépasser 2 Mo.

Faites-y figurer votre nom, prénom et numéro d'étudiant. Vous y présenterez les motivations vous amenant à candidater à une licence LLCER parcours bilangues, et à choisir en mineure la langue que vous souhaitez étudier. Si vous avez étudié dans un cursus précédent la langue choisie en mineure, ou si vous avez été en contact avec cette langue de par votre parcours personnel, merci de le préciser.

N.B. Les membres de la commission pédagogique ont accès sur la plate-forme à la moyenne que vous avez obtenue en L1.

Après le dépôt des pièces constitutives de votre dossier, vous devrez finaliser votre candidature en cliquant sur le bouton correspondant « Transmettre votre candidature ».

3. Suivi de vos candidatures

Le suivi administratif de votre candidature (Statut du dossier) et les décisions pédagogiques (Décision) sont visibles sur votre espace e-candidat.

4. Décision

Vous recevez un mail automatique vous informant de la décision de la commission pédagogique, qui est valable uniquement pour l'année 2019-2020. Si vous avez obtenu une proposition d'admission à l'Inalco, vous devez ensuite confirmer cette candidature ou vous désister. Attention cette action est irréversible. Si vous confirmez votre candidature, la procédure pour les inscriptions administratives vous sera indiquée.